



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;  
Madame la conseillère Andrée Deschamps;  
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame la conseillère Dana Chevalier est absente de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Mme Catherine Adam, stagiaire au greffe, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**08-210-14 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Daniel Boyer

D'ouvrir la séance ordinaire du 11 août 2014. Il est 19 h 32

Adoptée à l'unanimité.

**08-211-14 Nomination de Mme Catherine Adam à titre de secrétaire de la présente assemblée**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Daniel Boyer

De nommer Mme Catherine Adam, stagiaire au greffe, à titre de secrétaire de la présente assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-212-14    Ordre du jour</b>
-----------------------------------

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

**1.                    Ouverture de la séance**

08-210-14        Ouverture de la séance

08-211-14        Nomination de Mme Catherine Adam à titre de  
secrétaire de la présente assemblée

08-212-14        Ordre du jour

**2.                    Période de questions allouée aux personnes présentes**

**3.                    Dépôt de la correspondance**

**4.                    Adoption de procès-verbaux du conseil**

08-213-14        Adoption de procès-verbaux

**5.                    Conseil d'agglomération**

5.1.                Orientations du conseil

08-214-14        Orientation du conseil sur les sujets discutés à la  
séance du Conseil d'agglomération du 21 août 2014

5.2.                Autres sujets

**6.                    Sécurité publique**

**7.                    Développement communautaire**

08-215-14        Demande pour un poste de collecte de dons du  
Comptoir alimentaire de la Paroisse Sainte-Anne-de-  
Bellevue – 29 et 30 novembre 2014

08-216-14        Demande de fermeture de rue - Festival de l'ail

08-217-14        Appui de la Ville envers la Fondation – Centre de  
cancérologie Charles Bruneau

08-218-14        Occupation du domaine public - Atelier gratuit dans le  
Jardin Permaculture du parc Gardenvil

08-219-14        Prêt à usage de l'équipement de la Ville

**8.                    Urbanisme**

8.1.                Demandes de modification au zonage assujetties à  
l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et  
demandes de permis de construction assujetties à l'approbation  
d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

- 08-220-14 PIIA pour l'installation d'une enseigne-auvent au 105, rue Sainte-Anne
- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 08-221-14 Paiement à des fins de parcs – demande de permis de lotissement – 48, rue Meloche (lot 1 558 871)
- 8.3. Autres sujets
- 08-222-14 Demande de dérogation mineure – 20675, boul. Industriel – Occupation multiple du bâtiment
- 08-223-14 Demande d'officialisation du nom de la maison Michel-Robillard à la Commission de toponymie
- 9. Services techniques**
- 9.1. Autorisation de dépenses.
- 9.2. Conclusion de contrats
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
- 9.5. Autres sujets
- 08-224-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public – Étude de faisabilité en vue de la construction d'un nouveau garage municipal et la conversion du garage municipal existant
- 10. Environnement**
- 08-225-14 Réception d'un don pour la Journée de l'Écologie
- 08-226-14 Journée de l'Écologie dédiée à monsieur Frédéric Back, artiste de renommée mondiale
- 11. Développement économique et touristique**
- 12. Finances**
- 12.1. dons / promotions / aides financières
- 08-227-14 Tournoi de golf du Club de Rugby Sainte-Anne
- 12.2. Autres sujets
- 08-228-14 Adoption des comptes
- 08-229-14 Report de l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision multi résidentielles et non résidentielles à l'encontre des rôles triennaux 2014
- 13. Administration et greffe**
- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières

## 13.3. Autres sujets

- 08-230-14 Adoption de la politique de gestion des biens mis sur le carreau à la suite d'un bref d'expulsion par huissier
- 08-231-14 Formation sur la *Loi sur l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels au sein d'organismes publics*

## 14. Ressources humaines

## 14.1. Contrats et ententes

## 14.2. Autres sujets

## 15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement

- 08-232-14 Avis de motion du règlement numéro 770 relatif aux nuisances et abrogeant le règlement numéro 512 et ses amendements
- 08-233-14 Avis de motion du règlement numéro 771 sur la société de développement commercial (SDC) et abrogeant le règlement 622

## 16. Dépôt de documents

## 17. Levée de la séance

- 08-234-14 Levée de la séance

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 33 et s'est terminée à 20 h 06 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Rivest	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nuisance : feux de joie dans les cours arrière des résidents du quartier nord;</li> <li>▪ Remerciement – panneau de limite de vitesse sur la rue Grenier;</li> </ul>
Mme Lanno	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accessibilité des comptes-rendus de comités sur internet;</li> <li>▪ Subventions vertes dans le cadre du fonds pour le développement durable? Conflit d'intérêts possible entre les membres du comité et les bénéficiaires de la subvention?</li> </ul>
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accessibilité pour les membres du conseil aux rapports d'activités des bénéficiaires de subventions vertes;</li> <li>▪ Raisons et conditions du départ de M. La Rue;</li> <li>▪ Clauses contractuelles pour un futur employé;</li> </ul>
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Campagne de propreté dans le quartier nord;</li> <li>▪ Fossés</li> </ul>
Mme Lanno	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nuisance, feux de joie;</li> <li>▪ Vitesse : demande de dos d'âne;</li> </ul>
M. Beaudoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fossés et inondation dans le quartier nord;</li> </ul>
M. Wintemute	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bretelle d'accès temporaire à la sortie de la 40.</li> </ul>

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2014-07-11	<i>Mme Paola Hawa Maire</i>	Remerciement pour le support apporté à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement	<i>Dr. Chandra A. Madramootoo, Ph.D., Ing. Titulaire d'une chaire James McGill et Doyen</i>
2014-07-17	<i>Mme Paola Hawa Maire</i>	Versement d'une aide financière – Développement des collections – Acquisitions Bibliothèque municipale	<i>Ministre Hélène David Ministère de la Culture et des Communications - Québec</i>

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### **08-213-14 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 juillet 2014;

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Michel Boudreault

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 juillet 2014 préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

#### **08-214-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 21 août 2014**

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 21 août 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

**5.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

<b>08-215-14 Demande pour un poste de collecte de dons du Comptoir alimentaire de la Paroisse Sainte-Anne-de-Bellevue – 29 et 30 novembre 2014</b>
--

ATTENDU la demande du Comptoir Alimentaire de la Paroisse qui répond aux besoins des démunis de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser la tenue d'un poste de collecte de dons, face à l'entreprise Valacta située sur le boulevard des Anciens-Combattants les 29 et 30 novembre 2014.

D'autoriser l'administration municipale à prendre les arrangements nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-216-14 Demande de fermeture de rue - Festival de l'ail</b>
--

ATTENDU QUE le Marché Sainte-Anne organise annuellement le Festival de l'ail qui se tiendra de 9h à 16h le 23 août 2014;

ATTENDU la recommandation du directeur général à l'effet de permettre l'extension des heures d'ouvertures du Marché Sainte-Anne et la fermeture partielle de la rue Sainte-Anne pour des mesures de sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser l'extension des heures d'ouverture d'une durée de deux (2) heures du Marché Sainte-Anne à l'occasion du Festival de l'ail le 23 août 2014, soit de 9h à 16h.

D'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Anne entre l'entrée et la sortie du Parc Lalonde pendant lesdites heures.

Adoptée à l'unanimité.

**08-217-14 Appui de la Ville envers la Fondation  
– Centre de cancérologie Charles  
Bruneau**

ATTENDU QUE la Fondation “Centre de cancérologie Charles-Bruneau” présente sa première édition du Circuit Bleu Charles-Bruneau du 18 au 21 septembre 2014;

ATTENDU QUE pour cette occasion, des gens de cœur pagayeront plus de 110 km en 4 jours afin de compléter le tour de l’Île de Montréal en kayak;

ATTENDU QUE le circuit arrive à l’Écluse de Sainte-Anne-de-Bellevue le 18 septembre vers 15h45;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs à l’effet d’appuyer la Fondation “Centre de cancérologie Charles Bruneau” en autorisant la tenue d’une cérémonie d’arrivée le 18 septembre 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Andrée Deschamps

D’autoriser la tenue d’une cérémonie lors de l’arrivée des kayakistes de la Fondation “Centre de cancérologie Charles-Bruneau” le 18 septembre 2014 vers 15 h 45.

D’autoriser l’administration municipale à fournir les services tels que recommandés par la Directrice des Loisirs.

Adoptée à l’unanimité.

**08-218-14 Occupation du domaine public -  
Atelier gratuit dans le Jardin  
Permaculture du parc Gardenal**

ATTENDU QUE madame Freya Mackenzie a déposé une demande pour obtenir l’autorisation de la Ville afin d’organiser un atelier gratuit pour les jeunes de 3 à 8 ans dans le Jardin Permaculture du parc Gardenal le 17 août 2014 à 10h;

ATTENDU QUE l’objectif de cet atelier est d’enseigner aux jeunes de manière ludique les principes et l’application de la permaculture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D’autoriser la tenue de l’atelier gratuit pour les jeunes de 3 à 8 ans dans le Jardin Permaculture du parc Gardenal le 17 août 2014 à 10h.

De permettre le report de l’atelier le 24 août 2014 en cas de pluie.

Adoptée à l’unanimité.

**08-219-14 Prêt à usage de l'équipement de la Ville**

- ATTENDU QUE la Paroisse Sainte-Anne est un partenaire de la Ville ;
- ATTENDU QUE la Paroisse Sainte-Anne tiendra une messe extérieure le deuxième dimanche du mois de septembre ;
- ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de prêter quelques tentes pour le confort des citoyens lors de la tenue de cet évènement ;
- ATTENDU QUE des cols bleus prendront part à cet évènement et désirent offrir leurs services à titre gratuit pour monter et démonter l'équipement ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser le prêt de quelques tentes appartenant à la Ville au bénéfice des citoyens qui assisteront à la messe extérieure de la paroisse Sainte-Anne le 14 septembre 2014, conditionnellement à ce que la Paroisse assume la responsabilité relative à tout dommage qui pourrait survenir.

Adoptée à l'unanimité.

**8. URBANISME**

**8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

**08-220-14 PIIA pour l'installation d'une enseigne-auvent au 105, rue Sainte-Anne**

- ATTENDU QUE le 18 février 2014, les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont analysé un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relativement à une enseigne-auvent qui ne respectait pas une intégration architecturale avec la façade du bâtiment ;
- ATTENDU QU' à la suite de commentaires apportés par le CCU, une nouvelle proposition a été déposée ;
- ATTENDU QUE le CCU considère que la nouvelle demande respecte les points I, II, III et VI de l'alinéa h) de l'article 3.2 du règlement sur les PIIA et en recommande l'acceptation telle que présentée ;

EN CONSÉQUENCE :



Il est proposé par Michel Boudreault  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'entériner la recommandation du CCU.

D'accepter le PIIA analysé sur l'ensemble de la proposition démontrée sur l'illustration présentée le 8 juillet 2014 concernant l'enseigne-auvent situé au 105, rue Sainte-Anne afin que l'enseigne-auvent en question s'intègre à la façade du bâtiment et valorise l'aspect architectural de celle-ci.

Adoptée à l'unanimité.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À  
DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX  
OU D'ESPACES NATURELS**

**08-221-14 Paiement à des fins de parcs –  
demande de permis de lotissement  
– 48, rue Meloche (lot 1 558 871)**

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 48 rue Meloche (lot 1 558 871) a déposé une demande de permis de lotissement ayant pour but de diviser le lot en deux et que la demande est conforme à l'article 2.5 du règlement de lotissement 535;

ATTENDU QU' en vertu du règlement de lotissement numéro 535, aucun permis de lotissement ne peut être délivré à moins que le propriétaire ne cède à la municipalité, à des fins de parcs ou de terrains de jeux, une superficie de terrain égale à dix pour cent (10%) du terrain ou si le Conseil le juge à propos, que le propriétaire paie une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour le terrain compris dans le plan;

ATTENDU QUE la superficie de 168 mètres carrés, représentant 10% de la superficie totale du lot, n'est pas adéquate pour l'aménagement d'un parc fonctionnel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Boudreault

D'accepter le paiement d'une somme de 18 850 \$, représentant 10% de la valeur inscrite au rôle d'évaluation du terrain compris dans la demande de subdivision à des fins de parc, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

De déposer cette somme dans le fonds de parc, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

**8.3. AUTRES SUJETS**

<b>08-222-14</b>	<b>Demande de dérogation mineure – 20675, boul. Industriel – Occupation multiple du bâtiment</b>
------------------	--

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Cités Nouvelles du mercredi 23 juillet 2014 ;

ATTENDU QUE le CCU du 8 juillet 2014 recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée sous condition des exigences applicables au bâtiment à occupants multiples existant;

*La Présidente de la séance, Madame le Maire Paola Hawa, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Yvan Labelle

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accorder une dérogation mineure en vertu de l'article 6.12 du règlement de zonage 533, permettant la subdivision horizontale du bâtiment entre deux ou plusieurs établissements au 20675, boul. Industriel.

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'exiger comme condition à la dérogation mineure, les exigences applicables au bâtiment à occupants multiples existant, soit un nombre maximal de six (6) établissements pour l'immeuble et une superficie locative minimale de 1000 mètres carrés de plancher pour chaque établissement.

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-223-14</b>	<b>Demande d'officialisation du nom de la maison Michel-Robillard à la Commission de toponymie</b>
------------------	--

ATTENDU QUE la maison Michel-Robillard a été citée par la Ville le 14 juillet 2014 et a été dûment inscrite au Registre du patrimoine culturel le 25 juillet 2014;

ATTENDU la recommandation de la greffière à l'effet de produire une demande d'officialisation du nom Michel-Robillard pour la maison sise au 20345 chemin Sainte-Marie auprès de la Commission de toponymie du Québec ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la greffière à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Commission de toponymie du Québec afin d'officialiser le nom Michel-Robillard attribué à la maison sise au 20345 chemin Sainte-Marie.

Adoptée à l'unanimité.

## 9. SERVICES TECHNIQUES

### 9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 9.5. AUTRES SUJETS

<b>08-224-14</b>	<b>Autorisation d'aller en appel d'offres public – Étude de faisabilité en vue de la construction d'un nouveau garage municipal et la conversion du garage municipal existant</b>
------------------	---

ATTENDU QUE dans le cadre du PTI 2014-2016, le Conseil municipal a prévu procéder à une étude de faisabilité en vue de la construction d'un nouveau garage municipal et également étudier les possibilités de revente du garage existant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public afin de retenir une firme d'architectes pour procéder à une étude de faisabilité en vue de la construction d'un nouveau garage municipal et la conversion du garage municipal existant.

D'approuver les critères d'évaluation suivants :

<b>Critères</b>	<b>Pondération %</b>
Expérience du soumissionnaire	30
Expérience, compétence et disponibilité du responsable du projet	30
Échéancier de travail et présentation des biens livrables	30
Compréhension du mandat	10

Adoptée à l'unanimité.

**10. ENVIRONNEMENT****08-225-14 Réception d'un don pour la Journée de l'Écologie**

ATTENDU QUE feu Anne Demers, trésorière de la Société d'Horticulture et d'Écologie, détenait une somme de 200,26 \$ de ladite société qui a cessé ses activités il y a plus ou moins 10 ans;

ATTENDU QUE sa succession désire remettre cette somme à la Ville afin de contribuer au montant alloué par la Ville dans le cadre de la Journée de l'Écologie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'accepter la somme de 200,26 \$ qui sera utilisée dans le cadre de la Journée de l'Écologie qui aura lieu le 20 septembre prochain.

Adopter à l'unanimité.

**08-226-14 Journée de l'Écologie dédiée à monsieur Frédéric Back, artiste de renommée mondiale**

ATTENDU QUE la Journée de l'Écologie est une foire environnementale qui a pour objectif de conscientiser la population à l'écologie locale et de promouvoir la protection de l'environnement par des modes de vie sains et respectueux de la nature;

ATTENDU QUE l'édition 2014 aura lieu le samedi 20 septembre;

ATTENDU QUE Frédéric Back était un artiste aux nombreux talents (peintre, illustrateur, muraliste), gagnant de deux Oscars et militant pendant de nombreuses années pour la protection de la nature;

ATTENDU QUE Frédéric Back a été officier de l'Ordre du Canada, chevalier de l'Ordre national du Québec et officier de l'Ordre des Arts et Lettres de la France, en plus d'avoir remporté en 1994 le Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène;

ATTENDU QUE lors de la première édition de la Journée de l'Écologie, monsieur Frédéric Back avait été un invité spécial qui a su partager son savoir environnemental par un discours éloquent;

ATTENDU QUE les responsables de la Journée de l'Écologie souhaitent dédier cette édition au défunt Frédéric Back pour commémorer la totalité de son œuvre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser la tenue de la Journée de l'Écologie dédiée à feu Frédéric Back le samedi 20 septembre 2014.

D'autoriser une dépense maximale de 3200 \$, taxes incluses, pour appuyer la tenue de l'évènement dont 3000 \$ à même le poste budgétaire 02-452-30-439 et 200 \$ à même le don de la succession de madame Anne Demers.

Adoptée à l'unanimité.

## 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 12. FINANCES

### 12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

<b>08-227-14</b>	<b>Tournoi de golf du Club de Rugby Sainte-Anne</b>
------------------	---

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 100.00 \$ à l'ordre du Club de Rugby Sainte-Anne afin d'inscrire monsieur Ryan Young au tournoi à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

### 12.2. AUTRES SUJETS

<b>08-228-14</b>	<b>Adoption des comptes</b>
------------------	-----------------------------

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Yvan Labelle

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 8 août 2014;	<b><u>388 333,54 \$</u></b>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 juillet 2014	<b><u>23 326,59 \$</u></b>
<b>Total :</b>	<b><u>411 660,13 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 25 juillet 2014	<b><u>343 139,78 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité.

**08-229-14 Report de l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision multi résidentielles et non résidentielles à l'encontre des rôles triennaux 2014**

ATTENDU

la résolution CG14-0311 du conseil d'agglomération datée du 19 juin 2014 à l'effet de reporter au 1<sup>er</sup> novembre 2014 l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision multi résidentielles et non résidentielles égales ou supérieures à 5 M\$, déposées avant le 1<sup>er</sup> mai 2014 à l'encontre des rôles triennaux 2014 ainsi que de reporter au 15 février 2015 l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision non résidentielles inférieures à 5 M\$, déposées avant le 1<sup>er</sup> mai 2014 à l'encontre des rôles triennaux 2014, sous réserve du consentement de la municipalité locale visée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser le report au 1<sup>er</sup> novembre 2014 de l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision multi résidentielles et non résidentielles égales ou supérieures à 5 M\$, déposées avant le 1<sup>er</sup> mai 2014 à l'encontre des rôles triennaux 2014.

D'autoriser le report au 15 février 2015 de l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision non résidentielles inférieures à 5 M\$, déposées avant le 1<sup>er</sup> mai 2014 à l'encontre des rôles triennaux 2014.

Adoptée à l'unanimité.

**13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET  
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE  
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS**

**08-230-14 Adoption de la politique de gestion des biens mis sur le carreau à la suite d'un bref d'expulsion par huissier**

ATTENDU QUE l'objectif de cette politique est de présenter les modalités de gestion des biens abandonnés, perdus ou oubliés à la suite d'un bref d'expulsion par huissier ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter la politique de gestion des biens mis sur le carreau à la suite d'un bref d'expulsion par huissier datée du 11 août 2014 dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>08-231-14</b> <b>Formation sur la <i>Loi sur l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels au sein d'organismes publics</i></b>
---

ATTENDU QUE le Conseil désire se familiariser avec les règles contenues à la *Loi sur l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels au sein d'organismes publics*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser une dépense de 2000 \$, taxes en sus, à même le poste budgétaire 02-130-00-316 pour la tenue d'une formation sur la Loi sur l'accès à l'automne 2014 destinée aux élus.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Ryan Young  
Andrée Deschamps  
Daniel Boyer  
Yvan Labelle

Contre

Michel Boudreault

Adoptée sur division.

**14. RESSOURCES HUMAINES**

*14.1. CONTRATS ET ENTENTES*

**14.2 AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT**

<b>08-232-14</b> <b>Avis de motion du règlement numéro 770 relatif aux nuisances et abrogeant le règlement numéro 512 et ses amendements</b>
--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 770 relatif aux nuisances et abrogeant le règlement numéro 512 et ses amendements.

**08-233-14 Avis de motion du règlement  
numéro 771 sur la société de  
développement commercial (SDC)  
et abrogeant le règlement 622**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 771 sur la société de développement commercial (SDC) et abrogeant le règlement 622.

**16. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 15 juillet 2014 au 8 août 2014;
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 juillet 2014;

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**08-234-14 Levée de la séance**

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 26

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Paola Hawa  
Maire

\_\_\_\_\_  
Catherine Adam  
Secrétaire de la présente assemblée

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes  
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro  
0220-100-9422*